

Coordination Nationale des comités d'usagers
pour la défense des hôpitaux et maternités de proximité

Mesdames et Messieurs les candidats aux élections régionales,

Cherbourg, Valognes, Coutances, Avranches, Granville : ces villes structurent notre département comme Vire, La Ferté-Macé, L'aigle, Lisieux, Falaise, Aunay/odon, Bayeux, etc... sont structurantes dans l'Orne et le Calvados, Ces villes ont deux points en commun : elles sont dotées d'hôpitaux publics, ces hôpitaux publics voient leurs activités et services réduits, menacés, Maternités fermées comme récemment à Falaise ou en Côte fleurie, il y a quelques années à Valognes, menacée comme le niveau 3 de Cherbourg ou la maternité de L'aigle, ou réduite comme à Avranches où 8 lits sont supprimés, Service de médecine à orientation cardiologique fermé à Coutances, suppression d'une ligne de SMUR à Granville et fermeture des urgences à Valognes et Aunay sur Odon, fermeture de la maternité à Vire, 187 emplois à supprimer à Cherbourg et 80 à Bayeux ,, nous pourrions poursuivre l'inventaire de la dévastation de l'hospitalisation publique régionale,

Au fil des réformes et des rapports nous assistons à une véritable casse de notre système de santé. Fermetures de services, de maternités, de lits, suppression de personnels entraînent des inégalités inacceptables d'accès aux soins et conduisent donc à ce que l'administration hospitalière nomme actuellement « perte de chances » pour un grand nombre de citoyens normands.

Nous en sommes aujourd'hui à un système de santé parcellisé, soumis aux lois de la financiarisation alors qu'une réponse aux besoins de toutes et tous est nécessaire et urgente.

Nous demandons un moratoire afin d'arrêter les suppressions de services, de lits et de personnels dans nos hôpitaux publics.

Il est important de considérer la santé dans sa globalité, c'est à dire , selon la définition de l'OMS, comme l'état de bien être social, psychologique et physique. La santé doit donc s'entendre de la naissance à la mort, de la prévention à la prise en charge de la dépendance en passant par l'éducation thérapeutique et le soin.

Une politique de santé devrait donc se baser sur une **organisation permettant l'expression des besoins au niveau des territoires** d'une part, et sur l'Etat d'autre part, qui se doit d'être le garant de l'égalité d'accès aux soins, du droit à la santé et à la protection sociale.

Seriez-vous prêt à vous engager à :

L'étude et la création d'une cartographie des services publics hospitaliers et sanitaires de la région permettant de fixer des objectifs de seuils d'accueil, de soins, d'hospitalisations, de services à domicile, en lien avec la géographie et la démographie du secteur concerné.

- **La mise en place d'un observatoire régional, se déclinant au niveau départemental en collectifs locaux de santé, et regroupant des professionnels de santé, des citoyens et des élus afin de faire un état de la situation sanitaire et de recenser les besoins en matière de santé de la population.**

Un plan Régional de santé pourrait ainsi être élaboré et défini par l'Agence Régionale de Santé conjointement avec les personnels soignants, la population, les élus, les

hôpitaux départementaux ou régionaux. Ce plan comporterait des volets prévention, soins ainsi que l'organisation du fonctionnement et du suivi évaluant et analysant l'application des décisions prises .

Nous vous remercions par avance de répondre à nos interrogations.
Croyez, Mesdames et Messieurs, à l'expression de notre considération.

Les Collectifs de Valognes-Cherbourg, Coutances, Granville, Avranches, Aunay, Vire et Lisieux